



# SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE LA SARTHE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 FÉVRIER 2019

### Ordre du jour :

1. Allocution du Président.
2. Approbation des comptes-rendus des assemblées générales extraordinaires et ordinaires du 27 février 2018, mis en ligne sur le site de la S.M.S. et communicables aux membres qui en feraient la demande.
3. Rapport moral de la saison 2018.
4. Rapport financier de l'année 2018.
5. Approbation des comptes 2018.
6. Projet de budget 2019.
7. Election du tiers renouvelable du Conseil d'Administration.
8. Calendrier des activités 2019.
9. Questions diverses (Elles doivent, par courrier, être adressées au Président au plus tard le 19 février).

## 1. Allocution du Président

Chers adhérents de la Société Mycologique de la Sarthe,

Au nom des membres du bureau et Conseil d'administration, je vous adresse mon amical bonjour.

Avant d'ouvrir l'assemblée générale qui, comme d'habitude se terminera par le verre de l'amitié préparé par Francine Lépinay, je saisis l'occasion pour vous adresser quelques mots. Les premiers sont à l'intention des nouveaux adhérents, nous leur souhaitons la bienvenue.

Autre point avez-vous tous signé la feuille de présence, et aussi récupéré votre bulletin de vote ? Oui ? Sinon voyez Yves Leroy. Cette année nous innovons, puisque par le biais de la cotisation couple, dorénavant les 2 conjoints ont droit de vote.

C'est l'occasion pour moi de rappeler que ces nouvelles dispositions votées lors de l'A.G. 2018 précisent la qualité d'adhérent, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors, car il était question d'adhésion familiale sans que cela n'ait jamais été formalisé. Dorénavant les choses sont claires, si les 2 conjoints participent, même ponctuellement, aux activités de l'association, par exemple seulement à la vidéo conférence galette ou au repas, pour des raisons d'équité mais aussi et surtout d'assurance, il y a obligation de prendre une adhésion couple qui garantit le statut d'adhérents aux 2 conjoints.

Egalement, j'imagine que vous êtes tous passés par la case Louis Criscolo et que vous vous êtes fait le plaisir de renouveler votre adhésion 2019. Il vous sera remis le timbre millésimé à apposer au verso de votre carte ainsi que votre reçu fiscal.

Ceux d'entre vous qui ne sont pas encore en possession du calendrier des sorties peuvent se le procurer auprès de Yves Leroy.

Il me reste à excuser les adhérents qui n'ont pas pu se libérer, en cause d'obligations professionnelles ou familiales et aussi malheureusement de la maladie. Ils sont nombreux à n'avoir pas pu venir participer à cette assemblée.

Voilà, tout est dit, je déclare l'assemblée générale ouverte.

Tout d'abord il me faut évoquer plusieurs événements douloureux, survenus au cours de l'année passée, qui concernent les disparitions de 4 de nos collègues : Roger HARDY, Catherine LE FUR, François MICHEL et Henri ZELIKER. Nous avons une pensée pour eux.

Maintenant revenons sur cette année 2018, une période plus calme pour la Présidence qui se réjouit de la prise de fonction d'Yves LEROY au poste de secrétaire, nous travaillons en étroite collaboration.

Au point de vue administratif, le début de l'année a été relativement chargé du fait qu'il nous a fallu faire valider par les services de l'état les nouveaux statuts et le règlement intérieur, également suite à l'élection du nouveau bureau refaire la procédure de déclaration de modification de l'association auprès du département de la cohésion sociale, et ensuite faire suivre toutes ces modifications au service des relations extérieures de Le Mans Métropole. En principe, en ce début d'année 2019 rien de cela ne devrait arriver puisque le C.A. et le bureau ne devraient pas être remaniés.

Du point de vue associatif, les indicateurs sont tous au vert, ou presque, vous pourrez en juger lors de la présentation du rapport moral puis, de celle du compte-rendu financier qui suivra, mais il est à noter quand même une diminution du nombre de nouveaux adhérents, et du fait des disparitions naturelles et des non renouvellements d'adhésions, une diminution du nombre d'adhérents qui revient au niveau 2016.

- au 31 décembre 2016 : 85
- en 2017 nous avons enregistré 22 nouveaux adhérents
- au 31 décembre 2017 : 100
- en 2017 nous avons enregistré 6 nouveaux adhérents
- au 31 décembre 2018 : 85

Les conditions climatiques y ont été pour beaucoup, la sécheresse ayant entraîné bon nombre d'annulations d'activités avec pour conséquence peu de contacts avec le public et moins d'incitations à adhérer.

Une déception majeure, l'annulation de notre exposition annuelle.

Malgré le peu de champignons, nous avons maintenu la presque totalité des sorties publiques moins une et l'ensemble des sorties adhérents.

Sur ce point, afin de réduire le temps d'attente lors du tri des espèces, nous avons fait en sorte de mieux nous organiser, pour cela nous avons fait l'acquisition de 2 nouvelles tables et de 4 caisses pliantes destinées à recueillir les champignons non exposés sur les tables.

Récolter des espèces nouvelles, c'est notre attente, les identifier c'est le but recherché, aussi la bibliothèque s'est enrichie d'un nouvel ouvrage : 1 monographie, en 2 tomes, sur les Ascomycètes qui traite des Pyrénomycètes. Je vous invite à sa découverte.

Pour utiliser cette documentation, il faut bien sûr avoir une expérience de la microscopie, aussi c'est un point de grande satisfaction que la participation de 3 membres de la S.M.S. au stage de microscopie organisé par la F.A.M.O.

Je ne m'étendrai pas plus sur le bilan mycologique, le secrétaire vous en fera une présentation complète.

L'instant est venu de conclure cette entrée en matière, je terminerai par les habituels remerciements, adressés à tous ceux d'entre vous qui à un moment ou à un autre, ont contribué à la réussite des activités de la Société Mycologique de la Sarthe, que ce soit en terme de logistique mais aussi en ce qui touche à la communication et à la gestion.

Merci pour l'attention que vous avez bien voulu m'accorder.

## **2. Approbation des procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 27 février 2018**

Aucune remarque n'ayant été formulée, les 2 procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

## **3. Rapport moral de la saison 2018**

### **BILAN DES ACTIVITES MYCOLOGIQUES**

L'année 2018 s'est avérée mauvaise sur le plan mycologique à cause des conditions climatiques peu propices à la pousse des champignons. Ceci a eu une incidence sur l'organisation des manifestations programmées (annulation de sorties et de l'exposition annuelle), sur le nombre de participants aux activités sur le terrain et sur le nombre d'espèces récoltées.

## **1. Annulation de manifestations**

Ont été annulées :

- pour risques d'orages :
  - la première sortie de printemps en forêt de Bercé le 27 mai et son report au 10 juin.
- Pour raison de sécheresse :
  - la mini exposition du 29 juillet à l'hippodrome de Sillé-le-Guillaume
  - la première sortie publique, à l'Arche de la nature, le 15 septembre
  - la sortie AVF, le 10 octobre en forêt de Perseigne et celle du 14 octobre à Bercé pour l'association La Salamandre
  - notre exposition annuelle des 20 et 21 octobre à la Chapelle Saint-Aubin et consécutivement, toutes les réunions de préparation

## **2. Bilan des manifestations en nombre de participants**

- Pour les 5 sorties publiques : Bercé, Perseigne, Sillé, Petite Charnie et Arche de la nature, la moyenne du nombre de participants est de 28 personnes avec un minimum de 16 à Bercé le 7 octobre et un maximum de 42 à l'Arche de la nature le 17 novembre.  
Un mot sur la participation aux sorties des personnes non adhérentes à l'association, la moyenne est de 13 avec un minimum de 5 à Bercé le 7 octobre et un maximum de 28 à l'Arche de la nature le 17 novembre.
- Pour les sorties adhérents : il est à noter que l'exposition annuelle a été remplacée par une sortie adhérents qui s'est déroulée le 20 octobre à la Fontaine de la Coudre en forêt de Bercé. Ainsi, pour les 5 sorties adhérents (2 à Bercé dont la sortie de printemps, Perseigne, Sillé et Californie-Arche de la nature), la moyenne du nombre de participants est de 15 avec un minimum de 10 pour l'excursion du 23 septembre à Perseigne et un maximum de 23 pour celle du 23 juin à Bercé.
- Pour les sorties organisées à la demande : 3 avec Générations Mouvement (Rouessé Fontaine, Jupilles, Neufchatel en Saosnois), office de tourisme de Mamers et du Saosnois, Quartiers Le Mans sud, association Nelson Mandela Mamers, la moyenne du nombre de participants est de 21 avec un minimum de 5 pour l'association Nelson Mandela à Perseigne le 23 novembre et un maximum de 42 à Rouessé Fontaine le 3 octobre.

En un mot, il s'avère que le nombre de participants aux sorties apparaît moins important que l'an dernier, mais en l'absence de données chiffrées, il n'est pas possible d'évaluer la baisse de fréquentation.

En outre, le 14 octobre, la société mycologique de la Sarthe a tenu un stand lors de la manifestation organisée par les Espaces Naturels Ruaudinois, les champignons exposés venaient pour la plupart de la sortie publique de la veille (Perseigne).

## **3. Bilan concernant les espèces récoltées**

### **a) Lors des sorties**

En 2018, la fréquence des espèces récoltées est de 699 (somme du nombre des espèces répertoriées à chaque sortie). Le nombre d'espèces enregistrées est de 247.

A noter qu'en 2017, la fréquence des espèces récoltées était de 1085 (somme du nombre des espèces répertoriées à chaque sortie). Le nombre d'espèces enregistrées était de 365. Ainsi, on note, par

rapport à 2017, une baisse de 36 % de la fréquence des espèces récoltées et une baisse de 32 % du nombre d'espèces récoltées.

#### b) Récoltes hors sorties

Le nombre des récoltes des membres de l'association se monte à 323. Parmi ces 323 récoltes, on dénombre 208 espèces dont 100 qui n'ont pas été rencontrées lors des sorties.

#### c) Bilan des récoltes sorties + hors sorties

Ainsi, le nombre total d'espèces répertoriées sur le terrain (sorties et hors sorties) en 2018 est de 347, soit 247 vues lors des sorties + 100 vues hors des sorties. Malgré les récoltes hors sorties, le nombre d'espèces récoltées est inférieur à celui de 2017 qui était de 365.

#### d) Espèces nouvellement récoltées en Sarthe

Il faut noter la première récolte en Sarthe de *Gomphus clavatus* à Perseigne et de *Lyophyllum aemiliae* en forêt de la Petite Charnie (bravo à Francine qui découvre le *Lyophyllum* et qui lors d'une sortie, a identifié le *Gomphus*).

Il y a lieu de signaler 2 récoltes d'*Amanita vittadini*, l'une à La Suze et l'autre à Amné en Champagne. Cette espèce est rencontrée depuis 2 ans en Sarthe.

### **1. Bilan sur la permanence du Lundi**

Une seule personne est venue faire vérifier sa récolte au cours de la période allant du 17 septembre au 19 novembre.

### **2. Autres activités des membres de l'association**

- Les 22, 23 et 24 mars, 3 membres de l'association ont participé au stage microscopie organisé par la FAMO à Pont-Réan 35, il s'agit de F. Lepinay, E. Echevest et Y. Leroy
- Les 14 et 15 avril, le président et son épouse ainsi que le secrétaire ont assisté à l'assemblée Générale de la FAMO qui s'est déroulée à Ploemeur dans le Morbihan.
- Dix adhérents : Louis Criscolo, Fabrice Duvauchelle, Eric Echevest, André Février, Mathilde Guény, Francine Lepinay, Yves Leroy, Anne-Marie Pou, Joël Renaudin et Stéphanie Rondeau ont participé aux Mycologiades de Bellême qui se sont déroulées du 4 au 7 octobre.
- A. et J. Février, F. Lepinay, J. Renaudin et S. Rondeau ont participé aux Journées Mycologiques de l'Estuaire à Piriac qui se sont déroulées du 9 au 13 novembre.

### **3. Le repas de clôture**

Le repas de clôture de la saison mycologique s'est déroulé à l'auberge des Blés d'or à Ruaudin, 55 personnes y ont participé.

### **4. Conclusion**

En raison des conditions climatiques défavorables au développement des champignons, la saison mycologique 2018 s'est avérée très décevante ....Espérons que l'année 2019 soit meilleure.

## 4. Rapport financier

COMPTABILITE SOCIETE MYCOLOGIQUE DE LA SARTHE				
EXERCICE 2018				
RECETTES			DEPENSES	
Subventions	municip.	100,00 €	Charges locatives	104,54 €
	départem.	0,00 €	Cotisations	220,00 €
	autres	0,00 €	Assurance	294,96 €
Cotisations		1 360,00 €	Publication	Impression 0,00 €
				Envoi 0,00 €
Collectes	sorties	139,90 €	Matériel	Livres 197,40 €
	expo	0,00 €		Autre 188,50 €
Dons	militants	3 529,67 €	Déplacements	3 529,67 €
	Assoc.	481,00 €		Autres 0,00 €
	autres	0,00 €	Courier / Télécommunications	19,50 €
Autres productions	Vente	36,00 €	Papeterie / Bureau	149,77 €
	Prestations	0,00 €	Frais bancaires	63,99 €
			Frais de réception (AG/galette/repas.clôt)	419,10 €
			Exposition	0,00 €
			Virement interne	600,00 €
<b>S/TOTAL RECETTES</b>		<b>5 646,57 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 787,43 €</b>
Virement interne		600,00 €		
Produits financiers		57,52 €	<b>SOLDE</b>	<b>516,66 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>6 304,09 €</b>		<b>6 304,09 €</b>

BILAN 2018			
ACTIF		PASSIF	
Compte-chèques	849,67 €	Bilan 2017	8 384,76 €
Livret Epargne	8 051,75 €	Résultat 2018	516,66 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 901,42 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 901,42 €</b>
<b>E. MEIGNANT</b>		<b>M.GUENY</b>	<b>A. VIVET</b>

## 5. Approbation des comptes 2018

Les vérificateurs aux comptes, Mesdames GUÉNY et VIVET, déclarent qu'elles n'ont relevé aucune anomalie, que la présentation comptable est en tous points fidèle à la liste des pièces examinées et que la présentation comptable n'appelle aucun commentaire de leur part, et justifie leur demande de quitus aux trésoriers.

Par un vote à main levée, le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

## 6. Budget prévisionnel 2019

BUDGET PREVISIONNEL 2019					
RECETTES			DEPENSES		
Subventions	municip.	0,00 €	Charges locatives		120,00 €
	départem.	0,00 €	Cotisations		220,00 €
	autres	0,00 €	Assurance		300,00 €
Cotisations		1 300,00 €	Publication	Impression	0,00 €
				envoi	0,00 €
Collectes	sorties	350,00 €	Matériel	Livres	50,00 €
	expo	50,00 €		Autre	400,00 €
Dons	militants	3 500,00 €	Déplacements		3 500,00 €
	Assoc.	500,00 €		Autres	0,00 €
	autres	0,00 €	Courier / Télécommunication		25,00 €
Autres prod.	Vente	0,00 €	Papeterie./ Bureau		100,00 €
	Prestations	0,00 €	Frais bancaires		65,00 €
			Frais de réception (AG/galette/rep.clôt)		800,00 €
			Exposition		180,00 €
Produits financiers		60,00 €			
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>5 760,00 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>5 760,00 €</b>

Par un vote à main levée, le budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité.

## 7. Election du tiers renouvelable

Tiers sortant :

Année 2019

Louis CRISCOLO	André BARBIER	André FEVRIER
Claude LECLERC	Philippe MONNET	Eric MEIGNANT

Philippe MONNET n'est plus adhérent depuis 2017 et Claude LECLERC est décédé en 2017.

Bulletin de vote :

Louis CRISCOLO	André BARBIER	André FEVRIER
Eric MEIGNANT		

38 membres ont élargé la feuille de présence, 7 ont donné des pouvoirs

Nombre de votes : 45

Suffrages exprimés : 45

Tous les candidats ont été élus :

Louis CRISCOLO – 45 voix	André BARBIER – 45 voix	André FEVRIER – 45 voix
Eric MEIGNANT – 45 voix		

## 5. Calendrier des activités 2019



### SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE LA SARTHE

#### CALENDRIER 2019 des ACTIVITÉS

DATES et LIEUX	RASSEMBLEMENT	RESPONSABLES
<b>Dimanche 5 janvier</b> <b>Chapelle St-Aubin</b>	Cérémonie des vœux 11 h 00 Salle des fêtes	
<b>Vendredi 25 janvier</b> <b>Vidéo conférence galette</b>	Maison Edith Piaf Salle n° 2 13 h 30 à 18 h 30	Y. Leroy A. Février F. Lépinay
<b>Mardi 26 février</b> <b>Assemblée générale</b>	Maison de quartier Edith Piaf salle n°2 13 h 30 à 18 h 00	Y. Leroy A. Février F. Lépinay
<b>Lundi 4 mars</b> <b>Conseil d'administration</b>	Maison de quartier Edith Piaf salle n°2 14 h 15 à 17 h 30	Y. Leroy A. Février
<b>Mardi 2 avril</b>	Conférence Bio-jardiniers 20 h 00 Espace Pierre Perret 72000 Le Mans	A. Février
<b>Vendredi 12 avril</b> <b>Chapelle St-Aubin</b>	Réunion préparation expo 9 h 30 mairie	A. Février Y. Leroy
<b>Week-end 30 &amp; 31 mars</b> <b>Assemblée générale F.A.M.O.</b>	ERQUY 22 10 h 00 rdv .....	A. et J. Février Y. Leroy
<b>Dimanche 26 mai</b> ...	Sortie de printemps 10 h 00 ...	A. Février Y. Leroy
<b>Samedi 22 juin</b> ...	Sortie de printemps 10 h 00 Rond du clos	A. Février Y. Leroy
<b>Samedi 14 septembre</b> <b>Domaine de l'Arche de la Nature</b>	à 13 h 30 au parking des Granges, le long de la route de l'Epau	.... ....
<b>Lundi 16 septembre</b> <b>Conseil d'administration</b>	Maison de quartier Edith Piaf Salle de réunion 13 h 30 – 16 h 30	A. Février Y. Leroy
<b>Lundi 16 septembre</b>	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy



<b>Vendredi 20 septembre</b> <b>Chapelle St-Aubin</b>	Réunion préparation expo 9 h 30 mairie	Y. Leroy F. Lépinay A. Février
<b>Dimanche 22 septembre</b> <b>Forêt de Perseigne</b>	Sortie réservée aux adhérents 10 h 00 ...	A. Février Y. Leroy
<b>Lundi 23 septembre</b>	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
<b>Samedi 28 septembre</b> <b>Conseil départemental</b>	14 h 15 – 16 h 45 Parc des Sittelles Montfort le Gesnois 72450	A. Février
<b>Dimanche 29 septembre</b> <b>Forêt de Sillé-le-Guillaume</b>	9 h 00 au parking du Lac à Sillé-le-Guillaume 72140 (sortie publique)	F. Lépinay Y. Leroy E. Meignant
<b>Lundi 30 septembre</b>	16 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
<b>3 au 6 octobre</b>	Mycologiades internationales de Bellême	
<b>Jeudi 3 octobre</b> <b>Préparation exposition</b>	Maison de quartier Edith Piaf salle n° 1 Réunion adhérents 13 h 30 – 17 h 30	A. Février Y. Leroy
<b>Dimanche 6 octobre</b> <b>Forêt de Bercé</b>	8 h 45 parking salle des fêtes de Jupilles, 72500 (sortie publique)	L. Criscolo A. Février E. Meignant
<b>Lundi 7 octobre</b>	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
<b>Samedi 12 octobre</b> <b>Forêt de Perseigne</b>	14 h 15 place de l'église Aiillières-Beauvoir 72600 (sortie publique)	Y. Leroy F. Lépinay
<b>Lundi 14 octobre</b>	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
<b>Jeudi 17 octobre</b> <b>Chapelle-Saint-Aubin</b>	Préparation salle exposition	...
<b>Samedi 19 octobre</b> <b>LA CHAPELLE ST AUBIN</b> Centre Socioculturel St. Christophe <b>Dimanche 20 octobre</b>	<b>Exposition mycologique,</b> (14h-18h)  <b>Exposition mycologique,</b> (10h-12h30 14h-18h)	
<b>Lundi 21 octobre</b>	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
<b>Samedi 26 octobre</b> <b>Conseil départemental</b>	14 h 15 – 16 h 45 Parc des Sittelles Montfort le Gesnois 72450	A. Février
<b>Dimanche 27 octobre</b> <b>Forêt de la Petite Charnie</b>	8 h 45 place de l'église à Saint-Symphorien 72240 (sortie publique)	A. Février L. Criscolo F. Lépinay E.Meignant

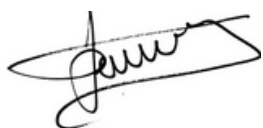
<b>Lundi 28 octobre</b>	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
<b>Dimanche 3 novembre Forêt de Sillé</b>	Sortie réservée aux adhérents 10 h 15 au parking du Lac à Sillé-le-Guillaume	A. Février Y. Leroy
<b>Lundi 4 novembre</b>	16 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
<b>Week-end 9 &amp; 10 novembre Pas de sortie</b>	Session mycologique de PIRIAC du 6 au 12 : absents :	F. Lépinay A. Février
<b>Lundi 11 novembre</b>	Pas de permanence	
<b>Samedi 16 novembre Arche de la Nature</b>	à 13 h 30 au parking des Granges, le long de la route de l'Épau	L. Criscolo F. Lepinay Y. Leroy E. Meignant
<b>Lundi 18 novembre</b>	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
<b>Samedi 23 novembre ...</b>	Sortie réservée aux adhérents 13 h 30 ...	A. Février Y. Leroy
<b>Dimanche 24 novembre Repas de fin d'année</b>	Auberge des Blés d'Or à Ruaudin	A. Février Y. Leroy
<b>Lundi 25 novembre Conseil d'administration</b>	Maison Edith Piaf salle n°1 13 h 30 – 17 h 30 Bilan saison mycologique + ordre du jour	A. Février Y. Leroy

## 9. Questions diverses

Aucune question n'ayant été transmise au Président, aucune discussion annexe ne pourra être l'objet d'une délibération.

- Pour faire suite à la déclaration du Président à propos de la trésorerie suffisamment étoffée, M. Blondeau demande si une mesure était envisagée pour la diminuer.
- Le Président répond que la question a été posée aux administrateurs lors de la réunion de C.A. du 26 novembre 2018, une réflexion est engagée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Le Président  
André FEVRIER



Le secrétaire de séance  
Yves LEROY

**Siège social : Maison de l'Eau Porte n° 2 51 rue de l'Esterel 72100 LE MANS**

<https://societemycologiquedelasarthe.jimdo.com/>